



**Coopération décentralisée
Métropole de Lyon – Région Haute-Matsiatra
Eau et assainissement**

**La planification, première étape du
développement du secteur de l'eau et de
l'assainissement**

9 juin 2016



Elément de cadrage

- La décentralisation à Madagascar → est encore récente et relativement peu effective notamment sur les aspects financiers.
- De forts conflits existent sur le partage de la ressource entre l'eau potable et l'eau agricole.
- Le PCDEA est une déclinaison du PCD (Plan communal de Développement) sur l'eau et l'assainissement.

Objectifs du PCDEA :

- Donner une information sur les ressources en eau et leurs usages.
- Favoriser l'accès à l'eau potable et l'assainissement pour tous.
- Protéger la ressource (qualité et quantité).
- Anticiper et gérer les conflits d'usage (ex : eau potable/ riziculture)
- Structurer la commune pour qu'elle devienne un maitre d'ouvrage effectif

Méthodologie de travail

- La commune, maitre d'ouvrage, pilote le processus.
- Elle est appuyée techniquement par un agent du projet et du ministère de l'eau.
- L'Agent Communal de l'Eau et de l'Assainissement (ACEA) ou l'agent en charge du développement communal est intégré à toutes les étapes du processus.
- Réunion hebdomadaire de travail, en essayant au maximum de travailler avec des structures de concertation locales déjà existantes pour former un comité stable.
- Aux phases clés, des consultations plus larges sont réalisées.

Les étapes du PCDEA



Etape 2 : diagnostic et recommandations

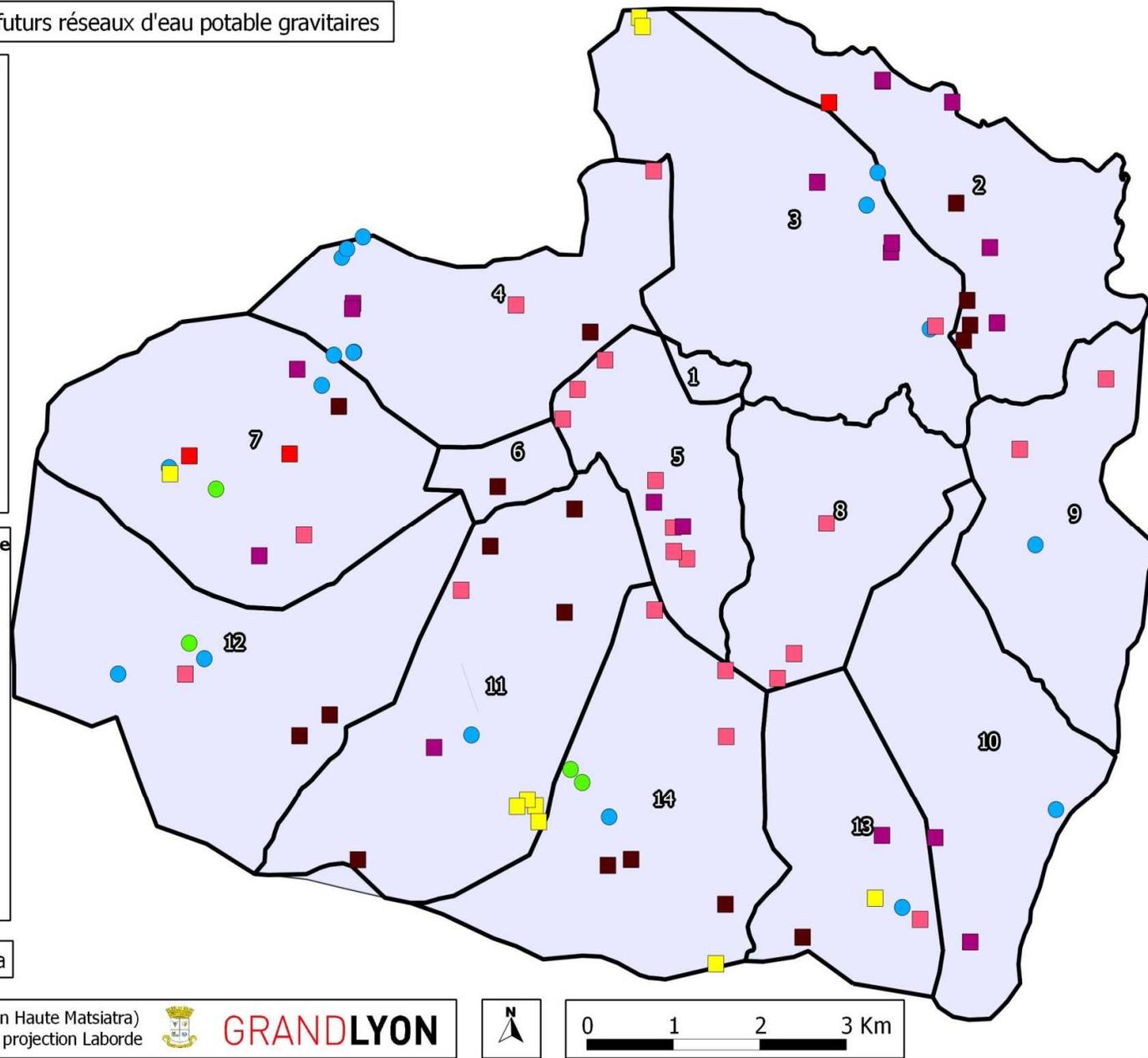
Présélection des sources pour les futurs réseaux d'eau potable gravitaires

Légende

- ▭ Limites de Fokontany
- Sources intéressantes pour AEPG
 - Ok
 - Ok sous réserves
- Sources inexploitablees pour AEPG
 - Altitude insuffisante
 - Déjà captée
 - Débit trop faible
 - Conflit d'usages potentiel
 - Autres (qualité, localisation)

Libellé Fokontany	Code carte
ALAKAMISY ITENINA	1
ANJANAMAHASOA AT SINANANA	2
ANJANAMAHASOA ANDREFANA	3
VOHITRAIVO SUD	4
MIDONGY AVARATRA	5
SANGASANGA NORD	6
SANGASANGA CENTRE	7
RIAMBARY	8
TSIAHOREA	9
SAHAVINDRANY	10
MIDONGY AFOVOANY	11
SANGASANGA SUD	12
ANKAROMALAZA NORD	13
MIDONGY EST	14

Commune Rurale d'Alakamisy Itenina



Source : Projet Cap'Eau (Grand Lyon / Région Haute Matsiatra)
Edition : Juin 2012



GRANDLYON



Etape 2 : diagnostic et recommandations

Sources présélectionnées et besoins en eau par localités

Légende

Sources sélectionnées_débit équivalent hbts

- 200 à 550 hbts
- 550 à 900 hbts
- 900 à 1500 hbts
- 1500 à 2000 hbts
- + de 2000 hbts

Localités sans eau

- entre 50 et 125 hbts
- entre 125 et 200 hbts
- entre 200 et 300 hbts
- entre 300 et 450 hbts
- + de 450 hbts

Etablissements scolaires sans eau

- ▲

Limite_Fkt_rectifie



Altitude



rayonnement des sources



Commune Rurale d'Alakamisy Itenina

Source : Projet Cap'Eau (Grand Lyon / Région Haute Matsiatra)
Edition : Juin 2012

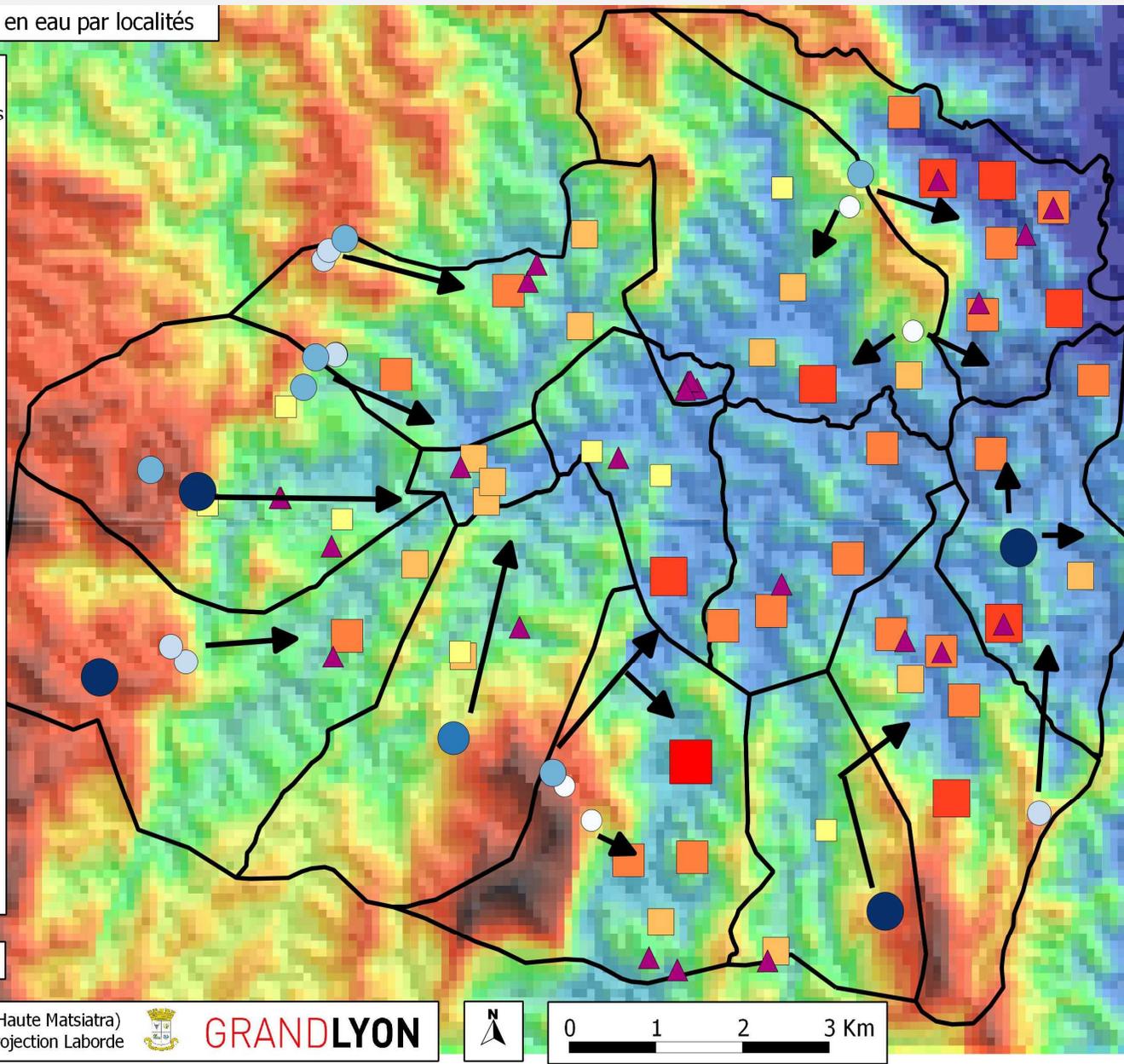
Système de projection Laborde



GRANDLYON



0 1 2 3 Km





Méthodologie de travail

Etape 3 : Définition des projets et priorisation

Le commission communale sur la base du diagnostic et des recommandations élabore des fiches actions sur les thèmes suivants :

- Rénovation des réseaux existants et nouvelles infrastructures d'eau et d'assainissement
- Sensibilisation et actions sur l'environnement et l'hygiène
- Modalités de pilotage communal du secteur et accompagnement des gestionnaires délégués

Les fiches actions présentent en détail chaque projet et donnent, lorsque c'est possible, des estimations chiffrées du cout du projet (notamment pour les nouveaux réseaux).



Fiche action N°5	Nouveau réseau R5 Commune Rurale de Sahambavy	Coûts prévisionnels	85 000 000 Ar	Faisabilité générale
---------------------	--	---------------------	---------------	----------------------

Description du projet

Enjeux, objectifs :
Desservir la partie nord-est de la commune exempte de réseau et de forages. Le taux d'accès à l'eau potable y ...

Bénéficiaires :
Au moment de s...

Description du p...
Le réseau sera a...

Caractéristiques : ...

Acteurs concernés :
- Commune
- Partenaires techniques et financiers ...
- Ministère de l'Eau pour l'appui technique

Commune :
... appui technique et financier pour la

Généralités de la fiche

Analyse du projet

Analyse du projet

Analyse d... - Une étude l'Avant-Pr... - Définir les emplacements exacts des points d'eau au niveau des villages et essayer de les placer en son centre de gravité pour éviter les conflits entre les habitants. En effet, certaines bornes-fontaines ont été ...	Faisabilité technique	👍	Le dimensionnement ...
	Faisabilité financière	👍	Ce réseau est intéressant ...
	Acceptation sociale	👍	Les conflits d'usages ...
	Conséquences sociales	👍	Le réseau va permettre l'accès ...
	Conséquences environnementales	👍	Le captage devrait prélever 1/5 du ...

Description du projet

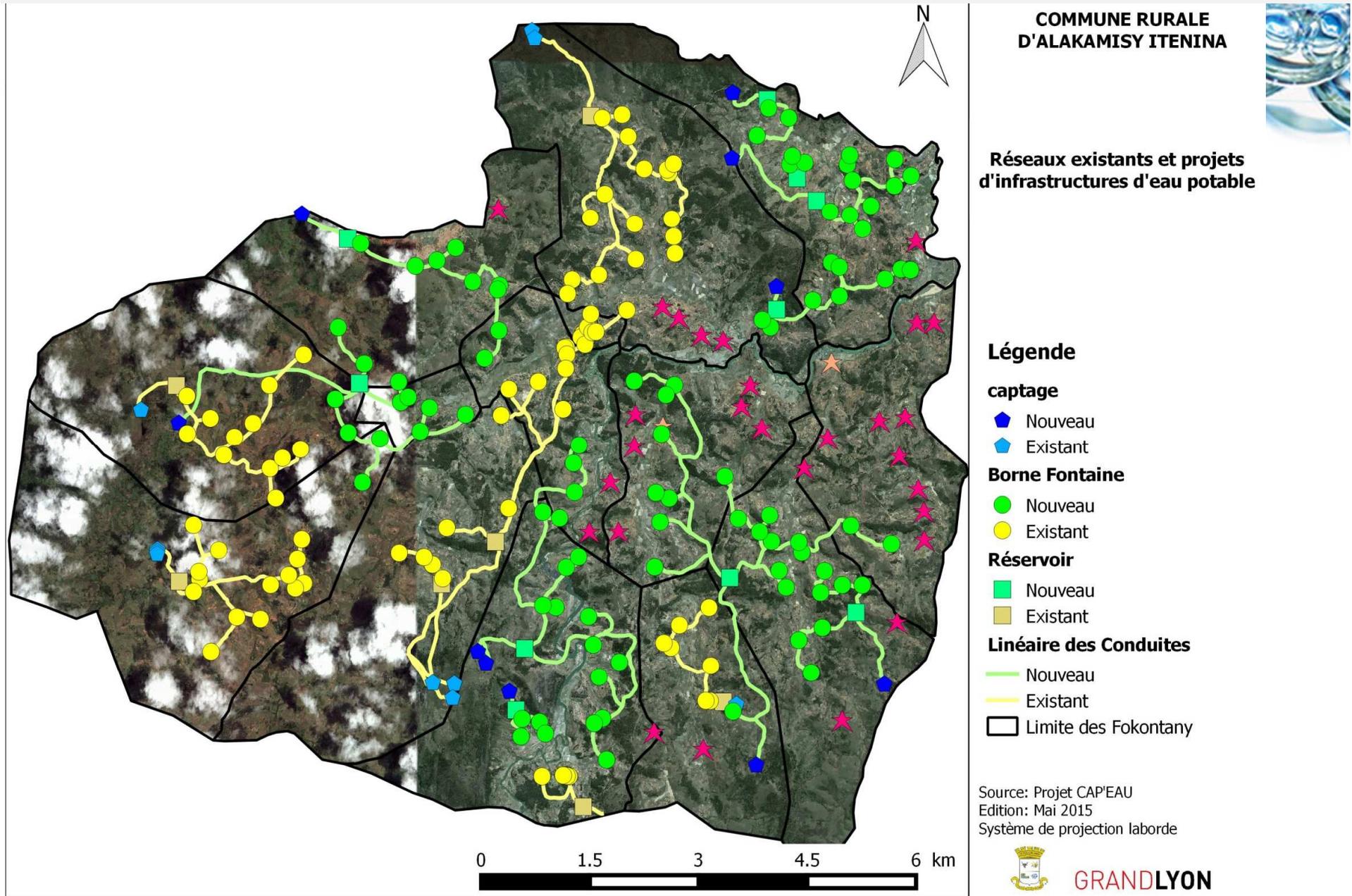


Méthodologie de travail

Etape 3 : Définition des projets et priorisation

- Suivant les communes, les fiches-actions sont au nombre de 20 à 30. Généralement 2/3 d'entre elles concernent des projets d'infrastructures.
- Une fois les projets identifiés, le comité communal les classent par ordre de priorité selon des critères établis préalablement par leur soin.
- Une réunion publique est organisée avec la population pour partager et valider le travail du comité communal.
- Le document final est exploité par la commune pour réaliser les actions qu'elle a identifié. Elle peut agir seule, lorsque cela ne nécessite pas de financement conséquent, mais également soumettre ses projets à ses partenaires.

Etape 3 : Définition des projets et priorisation





Intérêts pour les différents acteurs

Pour la commune

- Connaitre précisément le territoire communal et ses potentialités avec un produit exploitable (SIG).
- Planifier les investissements sur le secteur (APS).
- Développer une stratégie pour protéger l'environnement et les ressources en eau
- Permettre à la commune de se structurer en interne pour assumer pleinement son rôle de maître d'ouvrage sur le secteur.

Pour la Région et les Services techniques déconcentrés

- Avoir des informations précises sur les communes pour mettre en cohérence le développement Régional

Pour les partenaires techniques et financiers

- Avoir certaines garanties sur la qualité des projets sur lesquels la commune demande des appuis notamment financiers.

Difficultés rencontrées et points de vigilance

- Difficulté d'avoir des informations précises lors des inventaires.
- Difficulté d'avoir un processus réellement participatif avec la population sur toute la durée du processus.
- Grosse charge de travail pour la commune et surtout pour le comité communal qui pilote le processus.
- Les communes ont tendance à se focaliser sur les projets « hard ».
- Capacité de compréhension et d'appropriation des outils pourtant pensés pour être le plus accessible possible (« impression du SIG », logiciel libre...)
- Neutralité des acteurs de la commission et du programme lors de la priorisation.

Le PCDEA est un outil puissant qui met en lumière le territoire, qui structure la commune, planifie les activités à mener, mais qui n'est pas toujours simple à piloter et à exploiter pour les acteurs communaux.



Merci de votre attention!!!